

assura.

**20
23**

Assura SA

Situation financière

2023

Sommaire

Assura SA en 2023	
Synthèse	2
Activité	3
Résultats	5
Gouvernance et gestion des risques	8
Profil de risque	11
Évaluation des actifs et des passifs	13
Gestion du capital	19
Solvabilité	20
Rapport de l'organe de révision	23
(y c. les comptes annuels)	

Synthèse

Entité du Groupe Assura, la société Assura SA a dégagé un bénéfice en 2023.

Le bénéfice net s'établit à CHF 61.9 Mio, en forte croissance par rapport à l'exercice 2022 (CHF 12 Mio). Il a notamment bénéficié d'un résultat des placements positif. Avec un taux de solvabilité (SST) de 506%, les réserves d'Assura SA sont cinq fois plus élevées que le minimum requis et témoignent de sa solidité financière.

Activité

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme d'assurances a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

Au 01.01.2024, Assura SA comptait 440'000 clients.

L'offre complémentaire d'Assura se distingue par sa modularité. Cet avantage pour le client et l'ambition d'encourager la prévention des maladies caractérisent les produits qu'elle continue de développer.

Du reste, en 2023, la volonté de proposer une expérience client de premier ordre a amené Assura à faire évoluer son organisation, ses outils et ses processus. Assura a également poursuivi le développement de ses équipes de conseillères et de conseillers dans toute la Suisse, pour offrir un accompagnement de proximité et de qualité.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3% par la société Assura Holding SA, à 10% par le fonds de prévoyance du Groupe Assura et à 5.7% par elle-même. Assura Holding SA détient également 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux : Le Mont-sur-Lausanne et Berne-Bümpliz.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société KPMG (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Jean-Marc Wicki. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Résultats

Assura SA présente un bénéfice net de CHF 61.9 Mio pour l'année 2023.

Résultat technique

Primes

Le produit des primes a baissé de 1.4% par rapport à 2022. Il représente un montant de CHF 347.9 Mio en 2023 (CHF 352.8 Mio en 2022). Cette diminution s'explique principalement par une baisse du portefeuille d'Assura SA. Au 01.01.2024, ce dernier représente près de 440'000 polices (455'000 polices au 01.01.2022).

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont augmenté de 4.5% en 2023 par rapport à 2022, représentant un total de CHF 241.6 Mio (CHF 231.2 Mio en 2022). Les prestations payées ont augmenté de 2.6%.

Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA validé par la FINMA.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte diminuent à CHF 64 Mio en 2023 (CHF 104.7 Mio en 2022). Cet écart provient, en grande partie, de l'actualisation du modèle d'allocation des coûts au sein du Groupe Assura qui a entraîné une quote-part moins importante sur les prestations de services facturées. Le projet de renouvellement du système IT cœur de métier (Atlas) s'est également terminé en 2022 (14.0 Mio).

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est de CHF 42.3 Mio sur l'exercice 2023 contre un résultat de CHF 16.9 Mio en 2022. Le ratio combiné (charges de l'activité technique par rapport aux produits de l'activité technique) ressort à 87.9% fin 2023, contre 95.2% en 2022.

Résultat financier

Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2023	Plus-values réalisées 2023	Plus-values non réalisées 2023	Total 2023
Biens immobiliers	7'725'356	-	-	7'725'356
Titres à revenu fixe	10'848'701	4'023	-	10'852'724
Actions	1'465'652	125'811	4'129'567	5'721'030
Autres placements	2'985'454	10'351'820	23'063'491	36'400'765
Total	23'025'163	10'481'654	27'193'058	60'699'875

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2023	Moins-values réalisées 2023	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2023	Total 2023
Biens immobiliers	-1'286'564	-	-1'863'444	-3'150'008
Titres à revenu fixe	-	-3'914'884	-	-3'914'884
Actions	-	-53'452	-2'471'461	-2'524'913
Autres placements	-	-2'789'629	-4'839'380	-7'629'009
Charges d'administration des placements	-1'176'729	-	-	-1'176'729
Total	-2'463'293	-6'757'965	-9'174'285	-18'395'543
Résultat des placements de capitaux	20'561'870	3'723'689	18'018'773	42'304'332

Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2022	Plus-values réalisées 2022	Plus-values non réalisées 2022	Total 2022
Biens immobiliers	7'688'778	185'450	-	7'874'228
Titres à revenu fixe	10'437'934	163'248	-	10'601'182
Actions	1'571'505	187'313	717'574	2'476'392
Autres placements	2'718'913	34'903'764	791'082	38'413'759
Total	22'417'130	35'439'775	1'508'656	59'365'561

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2022	Moins-values réalisées 2022	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2022	Total 2022
Biens immobiliers	-1'006'938	-	-1'873'790	-2'880'728
Titres à revenu fixe	-	-3'509'771	-	-3'509'771
Actions	-	-1'451'446	-9'280'460	-10'731'906
Autres placements	-	-18'535'094	-32'465'346	-51'000'440
Charges d'administration des placements	-1'233'556	-	-	-1'233'556
Total	-2'240'494	-23'496'311	-43'619'596	-69'356'401
Résultat des placements de capitaux	20'176'636	11'943'464	-42'110'940	-9'990'840

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre assurances complémentaires de la gamme Previsia (Previsia, Previsia Plus, Previsia Maxi et Previsia Extra). Le résultat technique 2023 est positif pour les branches accident et maladie.

Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
Montants en millions de CHF	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	351.7	347.6	41.9	41.4	309.8	306.2
2 Primes brutes cédées aux réassureurs						
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	351.7	347.6	41.9	41.4	309.8	306.2
4 Variations des reports de primes						
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs						
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	351.7	347.6	41.9	41.4	309.8	306.2
7 Autres produits de l'activité d'assurance	1.1	0.3			1.1	0.3
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	352.8	347.9	41.9	41.4	310.9	306.5
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-213.3	-218.8	-10.3	-10.7	-203	-208.1
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs						
11 Variations des provisions techniques	-17.9	-22.8	-3.1	-1.1	-14.8	-21.7
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs						
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-231.2	-241.6	-13.4	-11.8	-217.8	-229.8
15 Frais d'acquisition et de gestion	-104.7	-64.0	-15.2	-9.3	-89.5	-54.7
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-104.7	-64.0	-15.2	-9.3	-89.5	-54.7
18 Autres charges techniques pour propre compte						
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-335.9	-305.6	-28.6	-21.1	-307.3	-284.5
20 Produits des placements	59.4	60.7				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-69.4	-18.4				
22 Résultat des placements (20 + 21)	-10.0	42.3				
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers	0.0	0.3				
25 Autres charges financières	-2.2	-0.9				
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	4.7	84.0				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux						
28 Autres produits	10.3	1.2				
29 Autres charges	-1.9	-12.0				
30 Produits / charges extraordinaires						
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	13.1	73.2				
32 Impôts directs	-1.1	-11.3				
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	12.0	61.9				

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Au 01.01.2024, le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faitière du Groupe.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, Jean-Luc Chenaux, d'un vice-président, Éric Bernheim, et de cinq membres, Philippe Deecke, Bruno Pfister, Jeannine Pilloud, David Queloz, Kelly Richdale.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements, du Comité de nomination et de rémunération ainsi que du Comité digital et innovation.

Durant l'année 2023, le Conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et quatre workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Les mandats de Mme Barbara Staehelin et de M. Marc Joye, nommés pour la première fois administrateurs le 13.03.2013, étant arrivés à leur terme, les Assemblées générales du 23.05.2023 ont élu M. Philippe Deecke en tant que membre du Conseil d'administration. Les mandats des autres membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

En avril 2024, le Conseil a arrêté les comptes statutaires et consolidés 2023.

Direction générale

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Au 01.01.2024, la Direction générale est composée du directeur général, Ruedi Bodenmann, et de six membres chargés des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Danilo Bonadei, Département Clients et Marché, Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing, Fabio Fierloni, Département Prestations, Yassir Madhour, Département Informatique, Patrick Grandfils, Département Finances, et Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux.

Au cours de l'exercice 2023, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques

Le système de gestion des risques, qui englobe le système de contrôle interne de l'entreprise, est basé sur le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Il se compose notamment des éléments suivants :

- une stratégie de risques (indiquant notamment la typologie des risques et l'appétit au risque retenu) définie par le Conseil d'administration ;
- une gouvernance des risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives, etc.) précisant la façon dont l'entreprise s'organise ;
- des macroprocessus documentés (par ex. : stratégie des risques, gestion des risques et contrôle interne, continuité d'activité) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des politiques de risques ;
- une structure organisationnelle soutenant les processus ;
- des personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions ;
- un système d'information et des outils adéquats.

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale du système de gestion des risques, de gérer les interactions entre les différents acteurs de la gestion des risques et de fournir un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs du système de gestion des risques

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille.

Il décide également de la politique des risques et surveille leur évolution. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du système de contrôle interne (SCI) sont détaillées dans un règlement spécifique ainsi que dans une stratégie de risques.

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA.

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'Audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2023, le Comité d'audit et des risques a tenu cinq séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu des exigences légales et réglementaires. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des travaux actuariels suivants :

- la fortune liée ;
- les provisions actuarielles ;
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits ;
- les adaptations tarifaires des produits existants ;
- les rentabilités par produit ;
- les planifications actuarielles.

La fonction compliance

La fonction compliance veille au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi qu'aux normes déontologiques en vigueur. Elle surveille la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires au sein du Groupe Assura. Elle assiste la Direction générale et les collaborateurs en matière d'application et de surveillance de la conformité.

La fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est responsable de :

- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques, avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et suivi des risques) ;
- la mise en place d'un système de contrôle interne efficace ;
- la documentation de la gestion des risques ainsi que de son organisation ;
- toute procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Profil de risque

Assura SA a défini une typologie des risques qui est utilisée pour catégoriser ses risques. On en distingue deux grandes catégories : les risques métier, de nature quantitative, qui correspondent aux risques inhérents à l'activité de l'entreprise (risques d'assurance et risques financiers) et les risques opérationnels, de nature qualitative, qui correspondent aux risques liés aux processus, aux personnes, aux systèmes et aux événements externes. Les risques d'assurance et financiers font l'objet d'une évaluation figurant dans la partie « Solvabilité » du présent document.

Risques d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte technique induite par une prévision inadéquate d'éléments actuariels (primes, prestations, provisions).

Les principaux risques d'assurance pour Assura SA sont :

- le risque de dérive de la sinistralité hospitalière ainsi que le risque de baisse de rentabilité du portefeuille des assurances ambulatoires ;
- le risque de sous-provisionnement des engagements voyageurs, qui constitue également un risque actuariel significatif faisant l'objet d'un suivi particulier.

Risques financiers

Les risques financiers correspondent au risque de perte financière induite par des fluctuations des marchés financiers, des événements de crédit ou des problèmes de liquidités.

Le principal risque financier pour Assura SA est le risque de taux, principalement lié au fait que les engagements voyageurs représentent l'essentiel du passif de la société et que leur durée est sensiblement supérieure à celle de l'actif.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond, d'une part, au risque de pertes opérationnelles directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement, de son personnel (erreur, malveillance, fraude...), de ses sous-traitants, des systèmes internes (panne de l'informatique, cyberattaque, erreurs de modélisation...) et, d'autre part, à des risques externes (fraude externe, terrorisme, accident, pandémie...) ; enfin, aux risques liés aux règles d'affaires établies (risques de conformité, risques fiscaux et risques juridiques).

Les principaux risques opérationnels pour Assura SA sont liés à la sécurité de l'information.

Concentration de risques

Assura SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs, grâce à un système de limites approprié.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les risques sont évalués différemment selon leur nature :

- Les risques d'assurance et risques financiers sont évalués à partir des travaux réalisés dans le cadre du SST.
- Les risques opérationnels sont évalués à partir d'un processus de cartographie des risques opérationnels (interview des propriétaires de risques pour chaque processus opérationnel).

L'ORSA est un instrument de gestion des risques d'Assura SA. Il fournit une évaluation prospective des risques majeurs et de la solvabilité selon différents scénarios de risques. La Direction d'Assura SA s'appuie sur les résultats de l'ORSA pour ajuster le pilotage stratégique de l'entreprise et mettre en place des plans de remédiation activables en cas de survenance d'un événement redouté.

En outre, Assura SA dispose de divers instruments de monitoring :

- le tableau des incidents, qui recense l'ensemble des incidents majeurs survenus, avec l'évaluation de leur impact et les mesures prises pour limiter les risques ;
- le tableau des litiges, qui recense l'ensemble des litiges juridiques d'Assura SA, avec une évaluation du risque pour l'entreprise et de la probabilité de ne pas obtenir gain de cause. Les risques d'« effet jurisprudence » sont aussi analysés et pris en compte ;
- le dashboard de la sécurité de l'information recense l'ensemble des éléments liés à la gestion des cybermenaces, tels que le suivi des incidents de sécurité (malware, chevaux de Troie, etc.) et les indicateurs de maintien de notre condition de sécurité (suivi des mises à jour des solutions de sécurité, suivi des mises à jour de nos systèmes, etc.).

Enfin, Assura SA a mis en place un « Risk Assessment », instrument d'évaluation des risques utilisé par la 3^e ligne de défense (Audit interne) qui s'en sert pour formaliser sa propre appréciation de l'ensemble des risques de l'entreprise, quel qu'en soit le type.

Évaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), supervisée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des actifs au 31.12.2023 se présente ainsi :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché au 31.12.2023	Valeur statutaire au 31.12.2023	Différence
Placements de capitaux			
Biens immobiliers	152.4	86.6	65.8
Titres à revenu fixe	910.2	1'120.8	-210.6
Actions	46.9	46.9	0.0
Autres placements	117.3	117.3	0.0
Total placements de capitaux	1'241.8	1'386.6	-144.8
Créances sur instruments financiers dérivés	16.4	16.4	0.0
Liquidités	154.0	154.0	0.0
Créances nées d'opérations d'assurance	6.1	6.1	0.0
Autres créances	22.8	22.8	0.0
Comptes de régularisation	4.7	4.7	0.0
TOTAL DE L'ACTIF	1'445.8	1'590.6	-144.8

Biens immobiliers

La valeur de marché des biens immobiliers au 31.12.2023, respectivement au 01.01.2024, est déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés alors que la valeur statutaire correspond à la valeur d'achat diminuée des amortissements.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Titres à revenu fixe

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode dite du coût amorti, prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2023, respectivement à l'ouverture le 01.01.2024.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2023, respectivement au 01.01.2024, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2023, respectivement au 01.01.2024, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 8% des placements bruts.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les options) d'Assura SA au 31.12.2023.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les créances ainsi que les comptes de régularisation, ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de leur valeur de marché.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des engagements au 31.12.2023 se présente comme suit :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché au 31.12.2023	Valeur statutaire au 31.12.2023	Différence
Provisions techniques (valeurs nettes)			
Reports de primes	0.0	0.0	0.0
Provisions pour sinistres en cours	71.9	71.9	0.0
Autres provisions techniques :			
Provisions pour fluctuations	0.0	238.3	-238.3
Provisions de sécurité	0.0	60.0	-60.0
Provisions de vieillissement	-213.4	851.9	-1'065.3
Provisions orthodontie	0.0	47.2	-47.2
Provisions décès	0.0	2.7	-2.7
Provisions d'anti-sélection	0.0	0.0	0.0
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1.3	1.3	0.0
Provisions techniques pour propre compte	-140.2	1'273.3	-1'413.5
Provisions non techniques	0.0	0.0	0.0
Montant minimum	84.4	0.0	84.4
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	0.0	98.3	-98.3
Dettes sur instruments financiers dérivés	0.7	0.7	0.0
Dettes nées d'opérations d'assurance	53.9	53.9	0.0
Autres passifs	0.3	0.3	0.0
Comptes de régularisation	11.4	11.4	0.0
Total provisions et dettes externes	10.5	1'437.9	-1'427.4

La valeur SST des provisions techniques au 01.01.2024 (CHF 10.5 Mio) diffère de la valeur statutaire, principalement pour les raisons suivantes :

- les engagements viagers sont calculés dans le référentiel SST au niveau de l'entreprise entière alors que les provisions de vieillissement statutaires sont évaluées au niveau de chaque produit ;
- les provisions statutaires qui ne couvrent pas de cash-flows futurs sont considérées comme nulles dans le bilan SST qui est établi selon l'approche dite « best estimate ».

Au 31.12.2023, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- la provision reports de primes a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan ;

- la provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus avant et durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 4.4% ;
- la provision de fluctuation couvre la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie, aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.

- la provision de vieillissement a pour objectif de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond à la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des produits Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco, Priveco Plus, Hospita, Complémenta Plus. Pour les autres produits, la différence étant négative, elle est mise à zéro en univers statutaire ;
 - la provision « orthodontie » a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta + ;
 - la provision « décès » a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « décès » ;
 - la provision pour parts d'excédents contractuels Complémenta Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit ;
 - la provision de sécurité couvre les autres risques liés à l'exploitation de l'assurance au sens du Cm 19 de la circulaire FINMA 2010/3. Elle sert par exemple à couvrir des risques difficilement prévisibles et quantifiables, à financer des situations dans lesquelles la variation des provisions actuarielles d'une année donnée est si élevée et imprévue qu'elle engendre une situation de résultat actuariel négatif, ou à financer le résultat d'assurance négatif d'un produit dans le cas où la provision de fluctuation n'y suffirait pas ;
 - la provision d'anti-sélection couvre les risques d'anti-sélection propres au produit Materna Varia.
- (y c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que celles contractées envers les sociétés du Groupe.
 - Les comptes de régularisation passifs regroupent les commissions à payer ainsi que les autres passifs de régularisation.
 - Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance ;
- prestations liées à l'assurance annulation transférées à 100% à l'Européenne Assurances Voyages ;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali ;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Étant donné que les prestations, dont les risques sont transférés, sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Évolution des valeurs de marché des actifs au bilan

Modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

	Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2022	Adaptations 31.12.2022	Clôture au 31.12.2023
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	150.3		152.4
	Participations			
	Titres à revenu fixe	823.9		910.2
	Prêts	0.0		15.0
	Hypothèques			
	Actions	45.0		46.9
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux	130.5		117.3
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
Autres placements de capitaux				
Total des placements		1'149.7	0.0	1'241.8
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds			
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	8.6		16.4
	Liquidités	108.7		154.0
	Créances issues des activités d'assurance	22.7		6.1
	Autres créances	12.2		22.8
	Autres actifs	4.6		4.7
	Total des autres actifs		156.8	0.0
Total valeur des actifs conforme au marché	Total de la valeur des actifs conforme au marché	1'306.5	0.0	1'445.8

Autres provisions

- La provision non technique couvre les risques juridiques.
- La provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, les taux « cibles » correspondent aux taux de perte maximale sur douze mois par véhicule de placement.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance

Évolution des valeurs de marché des engagements au bilan

Montants en millions de CHF		Clôture au 31.12.2022	Adaptations 31.12.2022	Clôture au 31.12.2023
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance			
	Assurance directe : assurance-maladie	85.6	0.0	-140.2
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Montant minimum		69.8	84.4
Valeur des autres engagements conforme au marché	Provisions non techniques	0.0	0.0	0.0
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers			
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	2.8	0.0	0.7
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée			
	Engagements issus des activités d'assurance	70.0	0.0	53.9
	Autres passifs	5.6	0.0	11.7
Total valeur des engagements conforme au marché	Total de la valeur des engagements conforme au marché	164.0	233.8	10.5
	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	1'142.5	1'072.7	1'435.3

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par le régulateur.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarios alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 152.7 Mio au 31.12.2023 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8 Mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2 Mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 Mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 76.7 Mio et du bénéfice réalisé 2023 d'un montant de CHF 61.9 Mio.

Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2023. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate ») en 2023 sont dus principalement à :

- la valeur de marché des placements financiers, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct et les obligations en direct pour la partie des actifs ;
- la nature de certains engagements, provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2023	Écart de valorisation sur l'actif du bilan	Écart de valorisation sur les engagements	Valeur « best estimate » au 01.01.2024
Fonds propres	152.7	-144.8	1'427.4	1'435.3

Solvabilité

Principaux résultats

Les principaux résultats SST au 01.01.2024 aboutissent aux niveaux de solvabilité présentés ci-dessous. Ils sont supérieurs aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF		SST 2023 retraité	SST 2024	Variation SST 2024 / SST 2023 retraité	
Niveau des risques					
Risques d'assurance	(1)	196.4	236.8	40.4	20.6%
Risques de marché	(2)	100.9	108.5	7.6	7.5%
Risques de crédit	(3)	22.5	24.6	2.1	9.3%
Diversification entre les risques	(4)	-81.1	-89.5	-8.4	10.4%
Impact des scénarios	(5)	36.0	16.0	-20.0	-55.6%
Total niveau des risques (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	(6)	274.7	296.4	21.7	7.9%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(7)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Résultat financier attendu	(8)	12.9	12.9	0.0	0.0%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7) + (8)	(9)	12.9	12.9	0.0	0.0%
Capital cible					
Capital cible (6) - (9)	(10)	261.8	283.5	21.7	8.3%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proches du marché	(11)	1'306.5	1'445.8	139.3	10.7%
Passifs évalués proches du marché	(12)	233.8	10.5	-223.3	-95.5%
dont montant minimum (Market Value Margin)	(13)	69.8	84.4	14.6	20.9%
Déductions des fonds propres disponibles	(14)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Capital porteur de risque (11) - (12) - (14)	(15)	1'072.7	1'435.3	362.6	33.8%
Solvabilité : couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Ratio SST (15) / (10)		409.8%	506.2%	96.4%	23.5%

La version révisée de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) et celle de l'ordonnance sur la surveillance (OS) sont entrées en vigueur le 01.01.2024.

En raison de ce changement, les compagnies d'assurances sont tenues de procéder à un retraitement des chiffres clés du SST 2023 conformément à la nouvelle version de l'OS. Ce retraitement conduit à des différences de la composition du capital porteur de risque et du capital cible, mais n'entraîne pas de changement du ratio SST 2023.

La variation du ratio de solvabilité du SST 2024 provient principalement des effets suivants :

- L'augmentation de la valeur de marché des actifs, en raison de la baisse des taux d'intérêt ainsi qu'à une évolution favorable des marchés boursiers + 61.6%
- Parallèlement, une augmentation du best estimate des engagements viagers suite à la baisse des taux d'intérêt - 28.3%
- L'évolution du portefeuille d'assurés (effectifs, prestations et primes), notamment la baisse des prestations moyennes par tête + 48.7%
- La mise à jour des paramètres internes (taux de frais) et de la paramétrisation du modèle standard SST (tables de mortalité, inflation, scénarios macroéconomiques, volatilités et corrélations entre les facteurs de risque de marché) + 14.4%

Modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

	Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2022	Adaptations au 31.12.2022	Clôture au 31.12.2023
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	1'142.5	1'072.7	1'435.3
	Déductions			
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) imputés au capital de base			
	Capital de base	1'142.5	1'072.7	1'435.3
	Capital complémentaire			
	CPR	1'142.5	1'072.7	1'435.3
<hr/>				
Calcul du capital cible		Clôture au 31.12.2022	Adaptations au 31.12.2022	Clôture au 31.12.2023
	Risque d'assurance	196.4	0.0	236.8
	Risque de marché	100.9	0.0	108.5
	Effets de diversification	-81.1	0.0	-89.5
	Risque de crédit	22.5	0.0	24.6
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	92.9	-69.8	3.1
	Capital cible	331.6	261.8	283.5
<hr/>				
		Clôture au 31.12.2022	Adaptations au 31.12.2022	Clôture au 31.12.2023
		%	%	%
Quotient SST		409.8	409.8	506.2

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 01.01.2024 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	108.5
Taux d'intérêt	65.0
Taux d'intérêt CHF	35.4
Taux d'intérêt EUR	25.3
Taux d'intérêt USD	12.9
Taux d'intérêt GBP	0.2
Spreads	52.8
Devises étrangères	20.2
Actions	35.8
Immobilier	35.8

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants :

- Augmentation de la valeur de marché du portefeuille d'obligations en raison de taux d'intérêt plus bas, suite à une baisse de l'inflation ;
- Augmentation des engagements viagers en raison de la baisse des prestations moyennes par tête ;
- Évolution favorable des marchés boursiers ;
- Recalibrage des paramètres du modèle standard (volatilités et corrélations entre les facteurs de risques financiers).

Risques d'assurance

La répartition du risque d'assurance dans le SST 01.01.2024 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Toutes branches	236.7
Maladie individuelle	236.7
Autres branches	0.0

La variation du risque d'assurance résulte principalement d'une augmentation du risque de résiliation et du risque d'anti-sélection.

Rapport de l'organe de révision

**KPMG SA**

Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assura SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Baptiste Reichen
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 avril 2024

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition de répartition du résultat (proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan)

Rapport financier 2023

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		86'647'499	88'510'943
Titres à revenu fixe		1'120'828'324	1'087'179'757
Prêts à des institutions publiques		15'000'000	-
Actions		46'944'513	45'017'479
Autres placements	1	117'260'131	130'553'356
Total placements de capitaux		1'386'680'467	1'351'261'535
Créances sur instruments financiers dérivés		16'418'783	8'631'391
Liquidités		153'988'493	108'692'738
Créances nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		5'878'031	22'430'631
Agents et intermédiaires		154'233	296'624
Organisations d'assurance		15'768	-
Total créances nées d'opérations d'assurance		6'048'032	22'727'255
Autres créances			
Tiers		6'298'860	7'094'921
Organisations et personnes proches		16'490'221	5'071'671
Total autres créances		22'789'081	12'166'592
Comptes de régularisation	2	4'708'582	4'585'337
TOTAL DE L'ACTIF		1'590'633'438	1'508'064'848

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	3	1'273'258'108	1'250'486'450
Provisions non techniques		18'682	27'398
Provision pour risques liés aux placements de capitaux		98'269'164	88'269'164
Dettes sur instruments financiers dérivés		730'302	2'824'206
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		52'267'400	67'337'029
Prestataires de soins		786'477	1'430'759
Agents et intermédiaires		890'572	1'132'618
Organisations d'assurance		-	6'311
Total dettes nées d'opérations d'assurance		53'944'449	69'906'717
Autres passifs			
Tiers		250'635	110'166
Organisations et personnes proches		9'927	3'308'311
Total autres passifs		260'562	3'418'477
Comptes de régularisation	4	11'380'693	2'214'834
Total provisions et dettes externes		1'437'861'960	1'417'147'246
Fonds propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve générale		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Bénéfice reporté		76'781'936	64'754'799
- Bénéfice/(-) perte		61'853'876	12'027'137
Total réserves facultatives issues du bénéfice		138'635'812	76'781'936
Propres parts du capital	5	p.m.	p.m.
Total fonds propres	6	152'771'478	90'917'602
TOTAL DU PASSIF		1'590'633'438	1'508'064'848

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2023	2022
Primes brutes		347'612'132	351'727'986
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		347'612'132	351'727'986
Variation des reports de primes		-	-
Primes acquises pour propre compte		347'612'132	351'727'986
Autres produits de l'activité d'assurance		323'024	1'100'876
Total des produits de l'activité technique d'assurance		347'935'156	352'828'862
Charges de sinistres : montants payés bruts		-218'848'867	-213'289'442
Variation des provisions techniques pour propre compte	7	-22'771'658	-17'890'443
Charges des sinistres pour propre compte		-241'620'525	-231'179'885
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	8	-64'045'154	-104'722'946
Total charges de l'activité technique		-305'665'679	-335'902'831
Produits des placements		60'699'875	59'365'561
Charges financières et frais de gestion des placements		-18'395'543	-69'356'401
Résultat des placements	9	42'304'332	-9'990'840
Autres produits financiers		276'767	132
Autres charges financières		-908'947	-2'237'102
Résultat opérationnel		83'941'629	4'698'221
Autres produits	10	1'226'732	10'300'133
Autres charges	11	-12'020'999	-1'857'217
Bénéfice/(-) perte avant impôts		73'147'362	13'141'137
Impôts directs		-11'293'486	-1'114'000
Bénéfice/(-) perte		61'853'876	12'027'137

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2023	2022
Bénéfice/(-) perte	61'853'876	12'027'137
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y c. dérivés	-18'018'773	42'110'940
Amortissements/réévaluations des créances	5'120'334	3'316'000
Variation des provisions techniques pour propre compte	22'771'658	17'890'443
Variation des provisions non techniques	-8'716	-103'871
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	10'000'000	-10'049'988
Variation des créances nées d'opérations d'assurance	11'558'889	-20'475'712
Variation des autres créances	-10'622'489	-5'124'138
Variation des comptes de régularisation actifs	-123'245	-146'432
Variation des dettes nées d'opérations d'assurance	-15'962'268	12'347'332
Variation des autres passifs	-3'157'915	-7'044'216
Variation des comptes de régularisation passifs	9'165'859	1'542'881
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	72'577'210	46'290'376
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y c. dérivés	-27'281'455	-30'371'529
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-27'281'455	-30'371'529
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	45'295'755	15'918'847
État des liquidités au 01.01	108'692'738	92'773'891
État des liquidités au 31.12	153'988'493	108'692'738
Variation nette des liquidités	45'295'755	15'918'847

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 5-6a OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placements de capitaux

Biens immobiliers

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1,5 % l'an. Des dépréciations sont effectuées en cas de valeurs actuelles en dessous de la valeur comptable et des expertises sont effectuées dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF «Discounted Cash-Flow».

Titres à revenu fixe

Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions

Les actions et les participations sont évaluées selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan) si elles ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Autres placements

Les fonds de placement et les fonds monétaires sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Liquidités

Les liquidités comprennent aussi bien les liquidités opérationnelles que les liquidités destinées aux placements.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques à celles des exercices précédents.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille, à l'exception des biens immobiliers, et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Commentaires relatifs au bilan

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Fonds de placement immobilier	46'563'045	66'968'012
Fonds de placement actions	70'697'086	63'585'344
Total	117'260'131	130'553'356

2 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Intérêts courus sur les placements de capitaux	4'661'659	4'543'703
Autres actifs de régularisation	46'923	41'634
Total	4'708'582	4'585'337

3 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Reports de primes	-	-
Provisions pour sinistres en cours	71'883'433	84'871'176
Autres provisions techniques :		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	298'290'837	199'857'240
Provisions de vieillissement	851'929'701	918'096'765
Autres provisions techniques	49'888'104	46'303'917
Total autres provisions techniques	1'200'108'642	1'164'257'922
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'266'033	1'357'352
Total	1'273'258'108	1'250'486'450

4 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Commissions à payer	363'176	181'270
Impôts année courante	10'265'928	1'017'978
Autres passifs de régularisation	751'589	1'015'586
Total	11'380'693	2'214'834

5 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2023	Nombre	Valeur au 31.12.2022
1 ^{er} janvier	4'560	-	4'560	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'560	-	4'560	-

6 - Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital-actions	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total
Fonds propres 01.01.2022	8'000'000	2'000'000	4'135'666	64'754'799	p.m.	78'890'465
Bénéfice	-	-	-	12'027'137	-	12'027'137
Fonds propres 31.12.2022	8'000'000	2'000'000	4'135'666	76'781'936	p.m.	90'917'602
Bénéfice	-	-	-	61'853'876	-	61'853'876
Fonds propres 31.12.2023	8'000'000	2'000'000	4'135'666	138'635'812	p.m.	152'771'478

Les réserves légales (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

Commentaires relatifs au compte de résultat

7 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2023	2022
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution/Dissolution	12'987'743	-9'792'081
Autres provisions techniques :			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution/Dissolution	-98'433'597	-22'880'303
Provisions de vieillissement	(-) Attribution/Dissolution	66'167'064	15'185'874
Autres provisions techniques	(-) Attribution/Dissolution	-3'584'187	-489'573
Total autres provisions techniques		-35'850'720	-8'184'002
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution/Dissolution	91'319	85'640
Total		-22'771'658	-17'890'443

8 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF		2023	2022
Autres charges administratives		1'369'402	-3'814'898
Publicité et commissions		-12'069'901	-15'785'278
Indemnités pour frais administratifs		-53'344'655	-85'122'770
Total¹		-64'045'154	-104'722'946

¹ L'impact du projet Atlas (changement du système informatique), terminé en 2022, a été de CHF 14.0 Mio en 2022, de plus, le modèle d'allocation des coûts de Figeas SA a été actualisé en 2023, ce qui a entraîné une quote-part moins importante sur les prestations de services facturées.

9 - Résultat des placements

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2023	Plus-values réalisées 2023	Plus-values non réalisées 2023	Total 2023
Biens immobiliers	7'725'356	-	-	7'725'356
Titres à revenu fixe	10'848'701	4'023	-	10'852'724
Actions	1'465'652	125'811	4'129'567	5'721'030
Autres placements	2'985'454	10'351'820	23'063'491	36'400'765
Total	23'025'163	10'481'654	27'193'058	60'699'875
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2023	Moins-values réalisées 2023	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2023	Total 2023
Biens immobiliers	-1'286'564	-	-1'863'444	-3'150'008
Titres à revenu fixe	-	-3'914'884	-	-3'914'884
Actions	-	-53'452	-2'471'461	-2'524'913
Autres placements	-	-2'789'629	-4'839'380	-7'629'009
Charges d'administration des placements	-1'176'729	-	-	-1'176'729
Total	-2'463'293	-6'757'965	-9'174'285	-18'395'543
Résultat des placements de capitaux	20'561'870	3'723'689	18'018'773	42'304'332

Résultat des placements (suite)

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2022	Plus-values réalisées 2022	Plus-values non réalisées 2022	Total 2022
Biens immobiliers	7'688'778	185'450	-	7'874'228
Titres à revenu fixe	10'437'934	163'248	-	10'601'182
Actions	1'571'505	187'313	717'574	2'476'392
Autres placements	2'718'913	34'903'764	791'082	38'413'759
Total	22'417'130	35'439'775	1'508'656	59'365'561
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2022	Moins-values réalisées 2022	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2022	Total 2022
Biens immobiliers	-1'006'938	-	-1'873'790	-2'880'728
Titres à revenu fixe	-	-3'509'771	-	-3'509'771
Actions	-	-1'451'446	-9'280'460	-10'731'906
Autres placements	-	-18'535'094	-32'465'346	-51'000'440
Charges d'administration des placements	-1'233'556	-	-	-1'233'556
Total	-2'240'494	-23'496'311	-43'619'596	-69'356'401
Résultat des placements de capitaux	20'176'636	11'943'464	-42'110'940	-9'990'840

10 - Autres produits

Montants en CHF	2023	2022
Dissolution de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	10'049'988
Autres produits	1'226'732	250'145
Total	1'226'732	10'300'133

11 - Autres charges

Montants en CHF	2023	2022
Attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-10'000'000	-
Amortissements sur primes	-765'493	-1'755'275
Autres charges	-1'255'506	-101'942
Total	-12'020'999	-1'857'217

Autres informations

Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

Dissolution nette de réserves latentes en 2022 de CHF 10'143'611.

Aucune dissolution de réserves latentes en 2023.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a plus d'employés depuis le 01.01.2018.

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Fortune liée	1'603'465'182	1'522'316'155

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2023	2022
Prestations d'audit	201'114	191'555
Autres prestations de services	-	-
Total	201'114	191'555

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 17 avril 2024 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2023.

Proposition de répartition du résultat

Mouvement du bénéfice au bilan

Montants en CHF	2023	2022
Bénéfice reporté	76'781'936	64'754'799
Bénéfice/(-) perte	61'853'876	12'027'137
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	138'635'812	76'781'936

Proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du résultat

Montants en CHF	2023	2022
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	138'635'812	76'781'936
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	138'635'812	76'781'936

